

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 avril 2020

Membres présents : Thierry Pigeon – Henri Mouton – Annick Delépine – Joseph Jeuland – Michel Renou – Sylvie Baron - Sandrine Clément – Jean-Pierre Bertinet – Daniel Dayot – Gérard Géraux – Evelyne Moreau - Sébastien Pettier – Patricia Pierre - Christophe Ogier – Marie-Noëlle Renault.

Absents excusés : Christophe Couvert -Elodie Gobin

Secrétaire de séance : Sandrine Clément

1 – Validation du compte-rendu du conseil du 18/02/2020.

Monsieur le Maire demande l'approbation du procès-verbal de la réunion du 18/02/2020.
Le compte rendu est validé à l'unanimité.

2 – Subvention 2020 aux associations communales.

Monsieur Mouton rappelle les critères d'attribution de points qui servent au calcul des différentes subventions et précise la valeur du point : 1.22 € pour 2020, identique à 2019. Il présente ensuite les différentes subventions qui sont proposées par la commission des finances du 16/04/2020.

Celles-ci sont acceptées à l'unanimité.

Volley Ball : 1650€	Pêche : non demandé
Football : 2350€	Playmo aventure :
Petites raquettes : 450€	Théâtre : 1400.00€
Club amitié loisirs : 265.00€	Dynamic gym : 200€
Anciens combattants : 180€	Incevables : 400.00€
Dessin : 2500€	Danse : 1400€
L'envol : 680€	APEL : 456€
Aeropavi : 140€	Chasse : 150€ + 500€ piégeage

3 – Subvention 2020 aux associations extérieures.

Monsieur Mouton présente les différentes subventions qui sont proposées par la commission des finances du 16/04/2020. **Celles-ci sont acceptées à l'unanimité.**

• Subventions éducatives hors commune :

Batiment CFA côte d'Armor	45€
CFA Maison Familiale La ferrière 85280	45€
LYCEE POLYVALENT Jean-Baptiste Le Taillandier ST AUBIN du CORMIER	45€

- **Subventions diverses extérieures**

Solidarité Paysans : 56€
ADMR service à la personne : 300€
Prévention routière : 56€
Les restaurants du cœur : 160€
L'outil en main chateaubourg : 16.00€
Secours catholique : 300€
Judo club domagne 112€
Twirling sport la guerche de Bretagne : 16€
Jongleurs La guerche de Bretagne : 56€

- **Subvention santé hors commune**

France Adot : 56€	AFM : 56€
FNATH : 56€	Bistrot mémoire : 56€
Alcool assistance : 56€	Ass regionales des laryngectomises: 56€
Ligue Francaise contre la sclérose en paques : 56€	SOS amitié : 56€
Rêves de clown : 56€	

4 – Photocopies accordées aux associations communales pour 2020.

Associations	Proposition pour 2019
THEATRE	700
CAPUCINE	500
CSF	500
SAPEURS-POMPIERS	250
ANCIENS COMBATTANTS	320
DANSE	560
CLUB AMITIES ET LOISIRS	500
DESSIN	240

FAIT MAINS	700
GYM	400
VOLLEY	300/ 260
FOOT (2 CARTES)	430/250
PECHE	450
A.C.C.A	190
PALETS	300
ENVOL (PUBLIQUE)	1000/2000
APEL (PRIVEE)	2000/500
LES CLASSES	250
LES PTITES RAQUETTES	200
PLAYMO AVENTURE	190

Les associations étant satisfaites du nombre de photocopies qui leur ont accordées en 2019, Monsieur Mouton propose de reconduire la même dotation à chacune.

Proposition acceptée à l'unanimité.

5 – Participation école publique Charles Perrault

Cette année, la participation à l'école publique ne sera pas réévaluée. Elle est donc de 30.37 € pour les fournitures scolaires et 22.29 € pour le petit matériel par élève.

Le nombre d'élèves pour l'année scolaire est de 170 enfants (rappel : 187 en 2019)

Ce qui fait :

Objet	montant	Nombres d'enfants	Total
Fournitures scolaires	30.37€	170	5162.90€
Petit matériel	22.29€	170	3789.30€

Soit un total de

Total : 8952.20€

Proposition acceptée à l'unanimité.

6 – Transports scolaires

Mme Leroux – directrice de l'école Charles Perrault a demandé le renouvellement de la subvention transport pour les sorties pédagogiques de 2020 (pour mémoire la somme était de 2700€ en 2019 pour 187 enfants). La commission finance propose au regard de cette année scolaire particulière de voter une subvention en baisse soit 1500€.

Le conseil accepte à l'unanimité

7 – Calcul de la dotation à l'école privée : contrat d'association /coût d'un élève école publique

Pour l'année 2020 et comme les années passées, le coût d'un élève de l'école publique se calcule en proratisant certains coûts de fonctionnement de l'école publique (edf, eau, piscine...) sur l'année

N-1

Après calcul, les coûts sont les suivants :

Elémentaire : 434.85€ (2019 : 425.76€)

Maternelle : 1380.33 (2019 : 1349.00 €)

Le conseil accepte à l'unanimité

8 – Calcul de la dotation école privée Saint Patern au titre du contrat d'association.

Effectif 114 élèves (117 en 2019)

44 maternelles-12 extérieurs=32 x 1380.33= 44170.56 € (47215.00€ en 2019)

70 primaires-13 extérieurs=57x 434.85= 23481.90 (23842.56€ en 2019)

Total : 67 652.46 € (71057.56€ en 2019)

Fournitures scolaires : montant de l'école publique x 114=

Cela ferait donc suivant le point 3 :

114 x 30.37 = 3462.18€

Le conseil accepte à l'unanimité

9 – Budgets communaux et annexes 2020

Monsieur Pigeon présente les Budgets communaux et annexes 2020.

- **Le budget communal :**

Il s'agit d'un budget de transition pour assurer le fonctionnement de la commune à minima dans le contexte particulier de cette année : prolongation du mandat à cause de l'épidémie de COVID-19.

Le Budget ne prévoit pas d'augmentation des impôts. Il prend en compte les aléas liés au COVID (cantine) et la continuité des travaux engagés (Pôle médical et centre commercial). Une ligne spéciale de 50 000€ est créée pour les frais possibles du COVID-19.

Les ajustements de charges et produits de la cantine ainsi que les charges de personnels sont prévus

Une subvention de 601 025€ est allouée au pôle médical par manque de subventions qui ne seront pas versées.

Le virement à l'investissement est de 213 942€, les investissements de 1 832 316€ dont 430 000€ pour les vestiaires sportifs.

Budget voté à l'unanimité

- **Le Budget annexe Pôle médical** s'équilibre par la subvention de 601 025€ en provenance du budget communal.

Budget annexe voté à l'unanimité

- **Le Budget Beau Soleil** s'équilibre

Budget annexe voté à l'unanimité

- **Budget Villa Bleu**

Budget positif : **Budget annexe voté à l'unanimité**

- **Budget Centre de Secours**

Budget positif : **Budget annexe voté à l'unanimité**

- **Budget Manoir 3 :**

En attente des premières ventes à venir

Budget Annexe voté à l'unanimité

DIVERS :

10- Les Ecoles et la réouverture d'après confinement prévue le 11 mai 2020

La commune sera présente pour aider les deux écoles. Un sondage auprès des parents sera fait par les directeurs des deux écoles pour savoir combien d'élèves viendront.

En cas de dédoublement des classes nous aurons besoin de plus de personnel. Si tous les enfants reviennent nous louerons des barnums afin de respecter les distanciations physiques nécessaires. Le ménage sera à prévoir pour tout désinfecter entre les cours et les services de cantine.

11- Masques Lavables :

Nous avons commandé 4500 masques dont 2100 auprès de Vitré Communauté. Ils devraient arrivés avant le 11 mai.

Se pose la question de la distribution aux habitants : é masques par adultes ?

D'autres masques seront livrés par le département aux écoles.

12- Réouverture des déchetteries

La réouverture est prévue le 4 mai, mais la préfecture nous annonce que non. A suivre. Dans tous les cas ce sera sur rendez-vous via une réservation sur le site internet du SMICTOM.

13- Éclairage Public

Nous avons limité l'éclairage du weekend avec un arrêt à 10h30

Une lumière est allumée autour de la salle de sport : il s'agit du détecteur de mouvement et non d'un allumage permanent.

14- Prochain Conseil :

La mise en place du nouveau conseil municipal aura lieu après de déconfinement, dès que les dates officielles seront connues.